



Luxembourg, le 4 octobre 2019

Circulaire n° 3736

Circulaire

aux administrations communales,

aux syndicats de communes et

aux établissements publics placés sous la surveillance des communes

Concerne : Rencontre entre délégués à l'égalité du personnel du secteur communal.

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En annexe de la présente je vous prie de trouver une circulaire que je vous transmets en mes qualités de ministre de l'Intérieur et de ministre de l'Égalité des Chances. La circulaire s'adresse aux communes et par analogie aussi aux syndicats de communes et aux établissements publics placés sous la surveillance des communes.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding